

## À LA UNE



Image extraite du film "12 jours" du cinéaste Raymond Depardon.

### PSYCHIATRIE

## Les réalités méconnues des soins sans consentement

Les Commissions départementales de soins psychiatriques (CDSP) ont été créées pour ça ; examiner chaque année au regard du respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes, la situation des personnes admises en soins psychiatriques sans consentement. L'association des familles de malades (UNAFAM) vient de rendre public une compilation des rapports des CDSP de toute la France.

Premier constat, un nombre important de rapports manquent à l'appel, les Agences régionales de santé (ARS) n'étant pas en mesure de réunir ces commissions dans un quart des départements. « Ces travaux révèlent des situations inacceptables quant au respect de la dignité des personnes et des libertés individuelles », affirme l'UNAFAM, qui a constaté :

- Des chambres d'isolement vétustes, insalubres, voire dangereuses : 20% sont dépourvues de sanitaires intérieurs, mais « équipées » d'un seau hygiénique, 25% sont dans un état moyen ou dégradé, 33% n'ont pas de bouton d'appel (le patient doit crier ou taper sur la porte pour appeler).
- Une lecture élastique de la loi concernant la tenue des registres de l'isolement-contention et la présentation des rapports annuels sur les politiques menées pour réduire ces pratiques.
- Des détournements de procédure, révélant une profonde inadéquation de la loi sur les soins sans consentement, l'exception étant devenue la norme.
- La mise en danger de mineurs hospitalisés en services pour adulte.

L'introduction depuis le 1er janvier de nouvelles modalités d'application des pratiques d'isolement et de contention, suite à une mise en demeure du Conseil constitutionnel, a suscité de nombreuses réactions parmi les personnels hospitaliers. Or, ces situations n'ont rien de marginal, le nombre d'hospitalisations sans consentement étant en constante progression. En 2019, parmi les 323 000 personnes hospitalisées (plein temps) en service de psychiatrie, 78 000 l'ont été sans consentement : 37 % des admissions sans consentement ont conduit à une mise en isolement.

Le rapport de l'UNAFAM met ainsi à jour des réalités largement méconnues, dont a témoigné en 2017 le cinéaste Raymond Depardon dans son documentaire « [12 jours](#) » (période au bout de laquelle une personne admise sans consentement doit être présentée devant le juge des libertés).

#### Pour en savoir plus :

- [Rapport de l'UNAFAM](#). Vous pouvez consulter sur ce site la liste complète des rapports des CDSP disponibles ainsi que l'article du quotidien Libération du 30 mars dernier « Psychiatrie, avis de

- défaillance généralisée ».
- Commissions départementales des hospitalisations psychiatriques : Articles [L3222-5](#), [L3223-1 et 2](#), [R3223-1 à 11](#) du Code de la santé publique
- Isolement et contention : Article [L. 3222-5-1-1](#) du Code de la santé publique

## COVID19

### Campagne vaccinale : des écarts très importants entre départements

Depuis le lundi 12 avril, la vaccination est ouverte aux personnes âgées de 55 ans et plus, sans conditions, a annoncé le ministère de la santé, Olivier Veran. Au 10 avril, 10,6 millions de personnes avaient reçu une première dose de vaccins contre la covid19 en France, soit près de 16 % de la population. On observe des écarts assez importants entre départements dans ce domaine : dans une dizaine de départements, cette proportion est supérieure à 20 % (Corse, Côtes d'Armor, Pyrénées-Atlantiques, Alpes-Maritimes...). En Seine Saint-Denis, département le plus touché par l'épidémie, seulement 10 % de la population est vaccinée, l'offre vaccinale ayant bénéficié semble-t-il plus largement aux parisiens. La proportion de personnes vaccinées est par ailleurs très faible dans les départements outremer.

Au 9 avril, les trois pays au monde qui ont la plus forte proportion de population vaccinée sont Israël (61 %), le Royaume-Uni (47 %), et le Chili (38 %). Notre pays se situe dans la moyenne européenne.

Source : [www.covidtracker.fr](http://www.covidtracker.fr)

### EN BREF

- Selon l'institut Pasteur, **le pourcentage de personnes infectées** par la covid19 au 22 mars 2021 varie de 7,5 % en Bretagne, et 8,1 % en Aquitaine à 36,5 % en Ile-de-France. Cette moyenne pour l'Ile-de-France suggère un pourcentage de personnes infectées encore plus important pour les départements les plus touchés comme la Seine-Saint-Denis. Source : [Institut Pasteur](#).
- Malgré le brassage dans les établissements scolaires, les enseignants ne sont pas exposés à un sur-risque de contamination, selon plusieurs études (source : [Le Monde](#)).
- « **Vite ma dose** » est le nouvel outil développé à l'initiative de Guillaume Rozier, consultant en informatique qui a mis au point une appli destinée à faciliter la prise de rendez-vous de vaccination. Inutile de visiter les sites des différents centres de vaccination, le logiciel le fait pour vous.
- Un **certificat sanitaire européen**, donnant votre statut vaccinal, sera disponible dans toute l'Union Européenne (UE) à partir du 15 juin, a indiqué le 28 mars le commissaire européen chargé de l'industrie, pilote de la mission en charge de l'approvisionnement en vaccins contre le Covid-19, Thierry Breton. ([TIC-santé](#)).
- En matière de vaccination, une étude internationale pour l'OCDE a montré que, **contrairement à la France, dix-neuf pays ont intégré les enseignants parmi les populations devant prioritairement être vaccinées**. (Source : [Le Monde](#)).
- Alors que la grande distribution espérait proposer à ses clients ces nouveaux outils de diagnostic que les particuliers pourront utiliser eux-mêmes à domicile, le ministère de la Santé a fait savoir qu'il n'envisageait **pas de commercialisation des autotests en dehors des officines**.
- Le niveau de déprogrammation chirurgicale a atteint 45%** dans les établissements franciliens, a précisé jeudi 8 avril l'agence régionale de santé (ARS) à APM news, précisant que 35 évacuations sanitaires vers d'autres régions ont eu lieu depuis la mi-mars.

## AVENIR

### Trente milliards € investis dans le système de santé

En réponse à la crise sanitaire, plus de 30 milliards € d'investissements vont être consacrés au système de santé, selon des mesures inscrites dans plusieurs plans et dispositifs :

- le Ségur de la santé,
- le plan France Relance,
- les projets du quatrième programme d'investissements d'avenir (PIA4)
- plusieurs appels à manifestation d'intérêt (AMI) (Capacity bis, PIIEC, Santé numérique, Nouvelles biothérapie et outils de production).

Différents pans de ces stratégies sont encore en discussion au Parlement. L'équipe de Nile (cabinet de consulting) a rédigé une [note](#) déclinant ces dispositifs gouvernementaux.

## CANCERS

## La survie des cancers est moins bonne pour les personnes vivant en zones défavorisées

Environ 210 000 cas de cancers diagnostiqués entre 2006 et 2009 et suivis jusqu'au 30 juin 2013 ont été inclus dans une étude menée par le réseau FRANCIM. L'excès de mortalité liée au cancer peut être jusqu'à deux fois plus élevé chez les patients des zones les plus défavorisées par rapport aux patients des zones les plus favorisées (ex : mélanome chez les hommes, leucémies lymphoïdes chroniques ou cancers des voies biliaires chez les femmes). (Source : [BEH 5-7 avril 2021](#))

## E-SANTÉ

### Démarrage de la phase-pilote de l'Espace numérique en santé (ENS)

La phase pilote de l'Espace numérique de santé (ENS) va démarrer dans les départements de Loire-Atlantique, Haute-Garonne et Somme à partir du 1er juillet, selon un document de la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam). L'ENS, dont le décret de création est toujours en préparation, pourra être généré automatiquement pour tous les citoyens à partir du 1er janvier 2022, sauf opposition.

Source : [Tic-santé](#).

### Expérimentation d'une appli "carte vitale" pour les smartphone

L'expérimentation d'une appli carte vitale est en cours par un "panel d'assurés restreint" des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) du Rhône et des Alpes-Maritimes et des caisses de la Mutualité sociale agricole (MSA) Ain-Rhône et Provence-Azur qui testent l'application « carte vitale » sur smartphone.

En novembre, l'appli sera ouverte aux assurés de 16 ans et plus des CPAM, de la MSA et de la MGEN des Alpes-Maritimes et du Rhône, soit près de 2 millions de personnes. La généralisation est envisagée à partir du quatrième trimestre 2022, a indiqué le GIE Sesam-Vitale.

Source : [Tic-santé](#)

## NUTRITION

### Xavier Bertrand demande l'exemption du nutriscore pour ...

Jusqu'à présent, peu d'élu(e)s ont manifesté en France leur opposition au Nutri-score, contrairement à l'Italie ou à l'Espagne où la généralisation de l'étiquetage nutritionnel est devenu un véritable enjeu politique. Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France et candidat déclaré à la présidence de la république en 2022, a demandé dans un courrier adressé au ministre de l'Agriculture « d'accorder une exemption [aux] produits sous indications géographique AOP et IGP dans le cadre du calcul du Nutriscore », dans la mesure où ces fromages pâtissent du mode de calcul et du barème du nutri-score. Les fromages à pâte molle héritent en effet quasi-exclusivement des notes D et E contrairement aux produits fromagers industriels ultra-transformés... Source : [Terres et territoires](#).

## PROFESSIONS DE SANTÉ

### Très faible participation aux élections des Unions professionnelles de médecins (URPS)

Ces élections se caractérisent tout d'abord par une très faible participation (22,7%). Dans le collège généraliste, MG France améliore son score (31,3% en 2015 à 36,6%). Les médecins des autres spécialités votent dans deux collèges différents : les médecins de plateaux techniques lourds dits AOC\* (Anesthésiste, obstétriciens et chirurgiens), et les médecins d'autres spécialités. Dans ces deux collèges, l'alliance - LE BLOC, l'union syndicale AAL, Syngof, UCDF, Avenir spé - devient le premier syndicat au détriment de la CSMF (de 24,2% en 2015 à 39,3 %).

## SERVICE SANITAIRE

### Un Service sanitaire des études de santé (SSES) à double face

Dans leur nouvelle évaluation du SSES, le HSCP rappelle les nombreux points forts de ce programme, qui est parvenu, sans moyens dédiés, à fortement mobiliser les différents acteurs concernés et a suscité un grand intérêt chez la plupart des étudiants des filières santé. Mais les experts du HCSP soulignent également son ambiguïté.



Comme le veulent les textes, le SSES poursuit deux objectifs distincts. Le premier est pédagogique, l'objectif étant d'initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire, selon une approche interprofessionnelle. Mais le SSES doit aussi répondre à des objectifs de santé publique par la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire auprès de territoires et de publics prioritaires. Dans ce domaine, les étudiants en santé se trouvent parfois en situation de concurrence par rapport aux intervenants locaux en prévention ou promotion de la santé (IREPS, associations de prévention des addictions...). Autre fragilité relevée par les experts du HCSP, le SSES souffre du manque de données probantes validant la plus-value du dispositif. Selon le HCSP, " La plupart des personnes auditionnées conviennent que l'essentiel des bénéfices de santé publique se limitera à une meilleure sensibilisation à la prévention des futurs professionnels et une plus grande capacité à s'approprier et à relayer les programmes de prévention-promotion de la santé sur le terrain. »

Ces interrogations ne doivent pas faire oublier que « le service sanitaire est la seule mesure du Plan national santé prévention faisant l'objet d'un suivi régional concerté entre les parties prenantes impliquées. La capacité mobilisatrice du SSES, réelle et importante, représente à ce titre un atout pour le renforcement des dynamiques intersectorielles et partenariales indispensables à l'accomplissement d'un virage préventif dans les territoires. », indique le HCSP. Un modèle d'organisation à reproduire pour les autres programmes de santé ?

## EN BREF

- "**Béguinage** » ? Le mot évoque pour certains le tourisme en Belgique ou les cours d'histoire sur le Moyen Age, nous indique le quotidien Le Monde. Pourtant cet habitat alternatif pour personnes âgées gagne du terrain. Un modèle qui n'est pas sans parenté avec les anciens « logements foyers » initiés dans les années 60. Source : [Le Monde](#)
- Santé Publique France a publié les données annuelles de surveillance de la **rougeole** en France en 2020. Le nombre total de cas est près de 10 fois inférieur à celui observé l'année dernière, très certainement en lien avec les mesures mises en place pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. [Bulletin épidémiologique rougeole](#)
- L'Institut national du cancer (Inca) lance un jeu vidéo [Cancer Fighter](#), pour sensibiliser les plus jeunes à la **prévention des cancers**.
- Selon la douane française, les taxes perçues par le gouvernement français pour l'importation de tabac s'élèvent à 15,3 milliards € en 2020, soit presque 2 milliards de plus qu'en 2019. Ces recettes ont ainsi dépassé le budget du ministère de la santé. ([Ouest-France](#))
- 95 % des indemnités journalières liées à une maladie professionnelle ont été versées pour des **troubles musculo-squelettiques (TMS)**. Sept secteurs professionnels sont particulièrement touchés : transport et logistique, commerce, agroalimentaire, bâtiment et travaux publics (BTP), propreté, industrie métallurgique, aide et soins à la personne notamment au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). (Source : [Assurance maladie](#))
- La **pratique de manipulations ostéopathiques semble n'avoir qu'un faible effet**, non cliniquement pertinent, sur le retentissement de la lombalgie sur les activités quotidiennes à 3 et 12 mois, en comparaison aux manipulations placebo. Source : Revue [Jama Internal Medicine](#).
- Selon une étude anglaise, **40 % à 80 % de l'information transmise oralement par le médecin est oubliée après la consultation**. Cet article de la [Revue médicale suisse](#) apporte des réponses concrètes pour faciliter la transmission des informations médicales au malade.
- Dans le dossier « Actualité et dossier en santé publique n° 113 - Les inégalités sociales de santé : vingt ans d'évolution », le Haut conseil en santé publique (HCSP) questionne **le rôle des politiques publiques dans la construction des inégalités sociales de santé**.
- Un [décret gouvernemental](#) vient de préciser les obligations pour les laboratoires pharmaceutiques de constituer des **stocks de sécurité de**

**médicaments** pour le marché national : au moins 2 mois pour les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM), une semaine minimum pour les autres spécialités.

[Communiqué ministériel](#).

- Autorisée en 2019 par l'Assemblée nationale mais repoussée par la crise sanitaire du Covid-19, **l'expérimentation du cannabis thérapeutique** vient de débiter en France. Environ 3 000 personnes souffrant de maladies graves commencent à s'approvisionner en cannabis dans leur pharmacie. Cet [article](#) aide à comprendre le contexte de cette expérimentation.
- La [proposition de loi](#) sur la « **fin de vie** » a été rejetée par l'Assemblée nationale. Source : [Le Monde](#).
- Comment se comporter avec une personne dépressive ou angoissée, et l'amener en douceur vers des soins appropriés. Conçu en Australie en 2001 sous l'appellation "Mental Health First Aid" (MHFA), le programme « **premiers secours en santé mentale** (PSSM), est aujourd'hui déployé dans 28 pays. À la faculté de médecine de Bordeaux, 300 « secouristes en santé mentale » appartenant à différentes filières vont être formés d'ici juillet pour aider d'autres étudiants en difficulté. (Source : [Le Figaro](#))

### Santé à voix haute #

Santé à voix haute # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.

**S'inscrire.**

### Désinscription

Envoyé par

 sendinblue

© 2021 La santé à voix haute